

L'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LE SECTEUR MODERNE

Philippe BOCQUIER et Thomas LEGRAND

La grave récession économique qui a affecté la plupart des pays africains au cours des quinze dernières années a ralenti la création de nouveaux emplois dans les entreprises modernes. Les déficits budgétaires grandissants des états ainsi que l'implantation de programmes d'ajustement structurel ont souvent provoqué un gel des emplois dans le secteur public. Le chômage urbain s'est accru au cours des dernières années, particulièrement chez les jeunes, et fait maintenant partie des préoccupations majeures du pouvoir politique. Il n'est pas sûr que le secteur informel puisse générer suffisamment d'emplois pour absorber une main-d'œuvre en rapide croissance, et l'extension de ce secteur pourrait bien cacher une hausse du chômage ou du sous-emploi, plutôt qu'un nombre grandissant d'emplois "de qualité".

Au cours de ces dernières années, la plupart des modèles théoriques et des débats sur les politiques économiques concernant l'emploi urbain dans les pays en développement convergent pour établir une distinction entre les activités des secteurs formel et informel. Dans ces pays, une large proportion des populations urbaines dépend, pour sa subsistance, des emplois du secteur informel. Les recherches en ce domaine ont fait prendre conscience de la diversité et de la complexité de ce secteur, dont les activités vont du commerce ambulante à la petite entreprise hautement organisée autour de compétences bien définies (Kannappan, 1988 ; Fields, 1990 ; Cole and Fayissa, 1991).

Paradoxalement, nous comprenons mieux maintenant le fonctionnement du secteur informel que celui du secteur formel. Les études sur le secteur formel s'appuient souvent sur des statistiques officielles qui n'offrent qu'une image incomplète des entreprises et de leur comportement sur le marché de l'emploi. L'importance des revenus issus du secteur formel ne doit pas non plus être sous-estimée. En matière de salaires, d'avantages et de sécurité d'emploi, un poste dans ce secteur reste préférable à la plupart des emplois disponibles dans le secteur informel (Becker *et al.*, 1994 ; Fields, 1990). Étant donné la distribution des ressources au sein des familles étendues en Afrique, les retombées sociales découlant des salaires et des avantages liés au secteur formel se font sentir bien au-delà de la famille immédiate de l'employé (Antoine et Piché, 1994).

La production et l'emploi dans le secteur formel sont directement affectés par les changements de situations macroéconomiques et politiques. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les capitales d'Afrique subsaharienne, où le secteur public englobe une grande partie des activités du secteur formel. De plus, dans une certaine mesure, le nombre d'emplois dans le secteur informel dépend de la sous-traitance, de l'embauche directe par les entreprises du secteur formel, et de l'achat de biens et de services par les employés de ces entreprises (Hemmer et Mannel, 1989 ; Stark, 1982 ; Becker *et al.*, 1994 ; Meagher et Yunusa, 1991 ; Chaudhuri, 1989). Les baisses de production et d'emplois dans le secteur moderne peuvent avoir des effets d'entraînement négatifs sur le secteur informel, qui ne pourra pas créer un nombre suffisant d'emplois pour une main-d'œuvre en pleine croissance.

Le présent chapitre vise à cerner les éléments qui déterminent l'accès à un premier emploi dans le secteur formel dans chacune des deux villes. En voici les objectifs :

- Étudier les effets d'une première expérience d'immigration ou de migration de retour en ville sur l'accès au secteur formel. Comparativement aux citoyens qui vivent en ville depuis l'âge de 15 ans ou moins, les migrants sont-ils désavantagés du fait de réseaux d'emplois moins développés, d'une instruction de moins bonne qualité, ou d'un manque de ressources et de support familial sur place, qui leur permettraient autrement de se réserver pour un emploi rémunérateur ? Ou bien, au contraire, leurs chances effectives de succès sont-elles meilleures du fait que les travailleurs qui choisissent de migrer seraient parmi les plus compétitifs sur le marché du travail ?

- Examiner les transitions des diverses activités (formation, emploi dans le secteur informel, etc.) vers l'emploi dans le secteur formel.
- Évaluer les effets des origines sociales (instruction, ethnie, caste) sur les chances d'accès au secteur formel.
- Étudier l'évolution de l'accès aux emplois du secteur formel au cours des trente dernières années, période de grands changements dans les deux pays. L'accès au secteur formel a-t-il été plus difficile au cours des dernières années, et les plus jeunes ont-ils été affectés plus durement ? Les conjonctures économiques qu'ont connues les deux villes ont-elles eu un impact différent sur l'accès à l'emploi formel ?

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Dans les deux enquêtes, les employés du secteur formel sont définis comme étant ceux qui reçoivent régulièrement des bulletins de salaires - une bonne indication que leurs employeurs se conforment aux législations sociales et fiscales - et qui conservent leur poste pendant au moins six mois. Du fait de définitions identiques dans les deux enquêtes, les différences de résultats entre les deux villes pourront être attribuées à de réelles différences de contexte ou de comportement plutôt qu'à une incohérence entre les questionnaires.

Du point de vue du travailleur, le meilleur emploi disponible se mesure en termes de salaire, avantages, sécurité d'emploi et avancement à long terme, dans un contexte d'environnement économique incertain et en constant changement. Les stratégies de recherche d'emploi vont du choix de la poursuite des études, au chômage accompagné d'une recherche d'emploi à temps plein, jusqu'à l'acceptation d'un emploi disponible dans le secteur informel, peu rémunéré mais qui permet la recherche durant les heures de travail, ou à une implication dans des réseaux sociaux d'accès à l'emploi, etc. Ces stratégies sont tributaires des ressources dont dispose l'individu, y compris du soutien familial (logement, subsistance), qui affectent notamment ses possibilités de poursuivre des études ou d'attendre de meilleures opportunités d'emploi. D'autres facteurs influencent également la stratégie de recherche d'emploi : les talents de l'individu, l'étendue de son réseau parental, son ethnie, et sa caste. En résumé, temps et argent doivent être investis pour rechercher activement un emploi à leur convenance, sans certitude de résultats, et des options alternatives, telles que l'acceptation

d'un poste moins intéressant dans le secteur informel, sont continuellement envisagées.

Notre analyse se limite aux hommes pour deux raisons : les travailleurs du secteur moderne sont majoritairement de sexe masculin dans les deux villes, et l'échantillon féminin de l'enquête de Dakar est trop faible pour permettre une analyse comparative en fonction du sexe. L'étude ne tient pas compte de l'expérience acquise avant 15 ans sur le marché du travail. Peu d'hommes dans les deux échantillons ont eu accès à un travail dans le secteur formel avant cet âge (seulement neuf à Dakar et quatre à Bamako). Ils ont été écartés de l'étude du fait de leur faible effectif.

Deux outils essentiels de l'analyse des biographies, les courbes de survie de Kaplan-Meier et les régressions semi-paramétriques à risques proportionnels, sont utilisées dans cette étude pour évaluer le temps nécessaire pour obtenir un premier emploi salarié dans le secteur formel (chapitre 1). Pour l'élaboration du modèle de régression, trois aspects ont été retenus : l'endogénéité des activités antérieures, la sélection de l'échantillon due à la migration, et la mesure des effets d'âge et de périodes. L'annexe fournit des détails sur ces deux derniers éléments, et nous insisterons plus particulièrement ici sur la question de l'endogénéité. En effet, l'activité d'un individu (école, travail dans le secteur informel, etc.) est dans une certaine mesure, et au moins parmi certaines couches de la population, le choix de l'individu et de sa famille. Ainsi, cette activité est endogène au processus de recherche visant l'obtention d'un poste dans le secteur formel. À titre d'exemple, un chômeur peut passer plus de temps à rechercher intensivement un emploi dans le secteur formel qu'un travailleur du secteur informel, et ses chances d'obtenir un tel poste sont vraisemblablement plus grandes, toutes choses égales par ailleurs. Ceux qui croient avoir une bonne chance d'accéder au secteur formel (grâce à leur dynamisme, leur réseau familial, etc.) peuvent être mieux disposés que les autres à rester sans emploi plutôt que d'accepter un emploi subalterne dans le secteur informel. La perception des chances d'accéder au secteur formel peut donc influencer l'activité courante d'un individu autant que le contraire. Si l'on observe que les chômeurs ont de meilleures chances d'accéder au secteur formel que les autres, cela peut être dû au statut même des chômeurs (qui leur donne par exemple plus de temps pour rechercher un tel emploi) ou au fait que les chômeurs possèdent des caractéristiques qui augmentent leurs probabilités de réussite sur le marché du travail. C'est pourquoi nous avons distingué deux modèles pour chaque ville : le premier ne tient pas compte des facteurs d'endogénéité tandis que le second les

prend en compte à l'aide des variables correspondant aux diverses activités connues avant l'obtention d'un emploi¹.

En ce qui concerne la sélection de l'échantillon due à la migration, on peut faire l'hypothèse que les migrants, en particulier les nouveaux migrants, par rapport aux natifs des villes, auraient moins de chances d'obtenir un emploi dans le secteur formel, parce qu'ils auraient plus de difficultés à entreprendre une recherche d'emploi intensive et sur le long terme. Les migrants auraient tendance à cesser plus rapidement leur recherche d'emploi formel pour accepter un travail dans le secteur informel (voir par exemple, Becker *et al.*, 1994, p. 55). Une fois qu'ils travaillent dans ce secteur, ils disposent de moins de temps pour rechercher intensivement un emploi dans le secteur formel, et acquièrent aussi progressivement des compétences spécifiques à leur travail qui les rendent moins enclins à changer d'emploi. Placés dans une telle situation, les nouveaux migrants auraient moins de chances d'obtenir un emploi dans le secteur formel que les autres, en particulier dans le premier modèle, qui ne tient pas compte de l'activité courante.

À l'aide de nos modèles, nous voulions aussi déterminer les variations de l'accès à l'emploi formel d'un âge à l'autre mais aussi d'une période à l'autre, en distinguant bien les deux effets d'âges et de périodes indépendamment l'un de l'autre. Pour cela, nous avons construit une variable indiquant toutes les combinaisons possibles entre les groupes d'âges et les périodes traversées de cinq ans en cinq ans (par exemple, hommes ayant entre 25 et 29 ans dans la période 1980-84). Les effets d'âges sont mesurés en comparant les groupes d'âges au sein d'une même période, et les effets de périodes sont mesurés en comparant les périodes au sein d'un même groupe d'âges. De cette façon, on

¹ Par ailleurs, les renseignements ont été recueillis au cours de l'enquête uniquement sur les activités d'une durée minimum de six mois, ce qui implique une probabilité de changement d'activité nulle dans les premiers six mois de chaque nouvelle activité observée. Afin d'éviter d'éventuels biais, ces premiers six mois sont omis dans les modèles de régression comportant des variables sur le type d'activité (modèle dit "endogène"). Les nouveaux migrants et les migrants de retour sont inclus dans les données seulement six mois après leur arrivée dans les villes, de façon à exclure ceux ayant migré après avoir trouvé un emploi (migration par affectation, comme par exemple pour les fonctionnaires). Dans la mesure où les migrants les plus dynamiques sont aussi les plus susceptibles d'obtenir un emploi dans le secteur formel peu après leur arrivée, cette approche aura tendance à sous-évaluer les effets de sélection par la migration.

peut, par exemple, vérifier l'hypothèse que la dégradation de la conjoncture économique a freiné l'accès au secteur moderne pour les jeunes générations.

LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

Durant les quatre dernières décennies, l'économie urbaine du Sénégal et celle du Mali ont évolué de manière voisine². Le chapitre 1 présente déjà un historique des deux pays et des deux villes. Rappelons simplement que l'accession à l'indépendance, en 1960, a marqué un changement majeur dans la gestion des affaires économiques et politiques des deux pays.

Au début des années 1960, ils ont entrepris des politiques de "sénégalisation" et de "maliénisation" visant à nationaliser plusieurs grandes compagnies privées, à élargir les champs d'activités du gouvernement, et à augmenter l'emploi dans le secteur public. La croissance de l'emploi dans le secteur moderne est restée importante au cours des années 1970.

Au début des années 1980, les deux pays, affectés par des déficits budgétaires grandissants et une récession économique persistante, ont décrété le gel des embauches accompagné de réductions d'effectifs dans le secteur public suite à l'adoption de programmes d'ajustement structurel. Cet ajustement a été ressenti plus fortement dans les capitales, où la majorité des postes du secteur public sont concentrés.

Dakar est généralement réputée pour être plus développée que Bamako, tant par le niveau d'instruction et les revenus plus élevés de ses habitants que par l'importance de son secteur formel. Cependant, la structure de l'emploi dans les deux villes, mesurée par les deux enquêtes *Insertion*, semble assez similaire. Le tableau 3.1 présente des données provenant des questionnaires rétrospectifs recueillis auprès des enquêtés âgés de 25 à 55 ans.

² Pour des études détaillées, voir Goreux (1991), Diop (1992), Diouf (1993) et Lee *et al.* (1992) pour Dakar, et Maharaux (1993), Sanogo (1993) et Châu (1993) pour Bamako.

Tableau 3.1 : Répartition en pourcentage des activités économiques principales des hommes, par groupe d'âges, au moment des enquêtes de Dakar et Bamako (données provenant des questionnaires biographiques)

Activités	Dakar				Bamako			
	Groupes d'âges				Groupes d'âges			
	25-34	35-44	45-54	Total	25-34	35-44	45-54	Total
Employés								
- secteur formel	22,2	50,5	48,4	34,3	18,6	43,5	34,7	31,7
- secteur informel	10,6	8,3	5,8	9,2	18,9	14,6	14,6	16,2
Indépendants ou employeurs	34,4	30,0	35,2	33,3	26,4	33,2	39,3	32,2
Travailleurs à domicile non rémunérés	2,6	0,0	0,0	1,5	4,5	1,3	0,4	2,3
Apprentis	2,3	0,0	0,0	1,3	7,8	0,3	0,0	3,1
Chômeurs :								
- jamais travaillé	8,0	0,3	0,0	4,6	10,8	1,0	0,0	4,4
- déjà travaillé	14,0	11,0	10,7	12,6	9,6	5,2	10,5	8,3
Étudiants	5,9	0,0	0,0	3,3	3,6	1,0	0,4	1,8
<i>Nombre d'observations</i>	<i>387</i>	<i>337</i>	<i>242</i>	<i>966</i>	<i>334</i>	<i>308</i>	<i>239</i>	<i>881</i>

Note : Les hommes âgés de 55 à 59 ans à Dakar ont été omis des calculs.

Près du tiers de ces hommes occupent des postes salariés du secteur formel dans les deux villes, et un bon nombre d'entre eux sont employés par le secteur public³. Ces emplois sont plus présents à Dakar, où la moitié des hommes de 35 à 54 ans occupent ce type d'emploi. Par contre, seulement un cinquième de la plus jeune génération travaillent dans ce secteur, à Dakar comme à Bamako.

³ Antoine *et al.* (1995b, p. 121), en utilisant les données provenant de l'enquête *Insertion*, rapportent que 44 % des employés (à l'exclusion des domestiques) à Dakar travaillent dans le secteur public. L'enquête de Bamako ne faisait pas la distinction entre les emplois dans le secteur public et les autres. Des données du recensement de la population du Mali en 1987 et de l'enquête ILO sur l'emploi en 1991 montrent que plus de la moitié des emplois salariés (occupés par les hommes et les femmes) à Bamako se situent dans le secteur public (DNSI, 1991b ; Lachaud, 1994, p. 37).

Trois générations de citadins au Sahel

Un tiers des hommes âgés de 25 à 55 ans sont des travailleurs indépendants dans les deux villes. Il s'agit d'un groupe extrêmement hétérogène, qui comprend à la fois des personnes qui ne font qu'assurer leur survie et des employeurs du secteur informel supérieur bénéficiant de revenus élevés. Dans les deux villes, environ un huitième de ces hommes tiennent une comptabilité, ce qui indique qu'ils se conforment aux pratiques du secteur formel. À Dakar, la prédominance des emplois d'indépendants et d'employeurs est la même pour les trois groupes d'âges. À Bamako, ces emplois sont plus courants chez les hommes plus âgés.

Les emplois salariés du secteur informel sont plus fréquents à Bamako qu'à Dakar, mais dans les deux villes, ils sont plus souvent occupés par les jeunes hommes. Enfin, comme on peut s'y attendre, les chômeurs à la recherche de leur premier emploi ont presque tous moins de 35 ans. Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, c'est également la jeune génération qui est la plus affectée par le chômage à Dakar, tandis qu'à Bamako, l'effet de l'âge est moins clair.

L'analyse des activités des hommes et des femmes de 12 ans et plus, à partir des questionnaires ménages (tableau 3.2) montre que les études constituent l'occupation principale la plus souvent rapportée chez les jeunes de moins de 25 ans à Dakar comme à Bamako, surtout chez les hommes. À Dakar, 15 % des hommes sont au chômage contre 10 % à Bamako. Le chômage déclaré est plus faible pour les femmes, mais environ un quart des femmes seulement ont déclaré avoir comme occupation principale un travail rémunéré. Les données des questionnaires rétrospectifs montrent que parmi les femmes occupées de 25 à 54 ans, 60 % à Dakar et 68 % à Bamako travaillent comme indépendantes, et environ un quart d'entre elles occupent un poste salarié dans le secteur formel.

Pourquoi le niveau de chômage a-t-il tant augmenté au cours des dernières années, comme le confirment nombre d'études (Lachaud, 1994 ; Mariko, 1996 ; Becker *et al.*, 1994 ; Diouf, 1992 ; Antoine et MBoup, 1994 ; Diarra *et al.*, 1994) ? Depuis la fin des années 1970, l'accès au secteur formel a diminué et les différences de salaires entre les secteurs formel et informel se sont réduites, rendant la recherche d'un emploi dans le secteur formel et les efforts qu'elle nécessite moins attrayants. Les modèles à deux secteurs comme ceux mis au point par Todaro (1980) prévoient que, dans une telle situation, un emploi à long terme dans le secteur informel devrait normalement devenir relativement plus intéressant et que le chômage devrait diminuer.

L'accès à l'emploi dans le secteur moderne

Tableau 3.2 : Répartition en pourcentage des activités économiques principales, par âge et sexe, au moment des enquêtes (données provenant des questionnaires ménages)

	Groupes d'âges							
Dakar	12-14	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55 +	Total
Hommes								
Au travail	11,2	35,8	48,1	68,4	85,7	88,6	38,0	54,8
Sans emploi	6,7	14,5	19,5	23,3	12,1	9,1	3,8	14,8
Étudiants	74,6	45,4	28,0	6,3	0,2	0,0	0,4	21,7
Autres	7,5	4,3	4,4	2,0	2,0	2,4	57,8	8,8
Femmes								
Au travail	7,8	19,9	20,2	30,6	43,9	43,9	27,8	26,8
Sans emploi	1,2	2,0	4,9	7,3	4,0	2,6	0,2	3,8
Étudiantes	62,0	27,8	14,7	2,0	0,3	0,0	0,4	15,4
Autres	29,1	50,3	60,3	60,0	51,9	53,4	71,5	54,0
Bamako								
Hommes								
Au travail	10,9	35,7	53,2	75,9	92,9	88,6	49,6	57,5
Sans emploi	2,6	6,7	16,3	18,2	6,0	7,5	2,0	10,0
Étudiants	85,9	56,4	28,9	4,5	0,3	0,5	0,3	26,5
Autres	0,6	1,2	1,6	1,5	0,9	3,5	48,1	5,9
Femmes								
Au travail	21,8	29,4	21,8	26,1	33,6	26,5	12,6	25,4
Sans emploi	2,3	5,1	6,8	7,6	2,6	0,7	0,4	4,6
Étudiantes	56,6	31,6	15,2	2,7	0,7	0,2	0,8	17,0
Autres	19,4	33,9	56,3	63,5	63,1	72,6	86,2	53,1

Note : Les données sur Bamako ont été pondérées pour refléter l'importance relative des grappes dans la population en général.

L'explication de l'augmentation du chômage ne réside donc pas là : le phénomène résulte plutôt de l'écart grandissant entre le nombre de chômeurs relativement bien instruits et le nombre réduit d'emplois disponibles dans l'ensemble des secteurs. Le chômage s'explique aussi par le fait que les coûts

sociaux et économiques d'une tentative infructueuse de recherche d'un emploi formel restent encore inférieurs à la différence des gains et avantages divers entre secteurs formel et informel⁴.

Au cours des deux dernières décennies, la main-d'œuvre de Dakar et de Bamako s'est constamment accrue et la proportion de nouveaux arrivants de niveau scolaire élevé a augmenté encore plus rapidement, en même temps que la scolarisation en général⁵. Les systèmes d'éducation en vigueur continuent de mettre l'accent sur une formation et des connaissances générales plus appropriées au travail administratif, plutôt que sur les compétences techniques requises dans la plupart des emplois du secteur informel supérieur qui aurait pu prendre le relais du secteur formel sur le marché de l'emploi urbain (Antoine *et al.*, 1995b ; Lachaud, 1994).

UN ACCÈS AU SECTEUR MODERNE DE PLUS EN PLUS TARDIF

Le tableau 3.3 résume les principaux indicateurs descriptifs concernant Dakar et Bamako. Les résultats concernent les générations correspondant aux trois groupes d'âges utilisés pour le tirage de l'échantillon biographique : ceux nés à Dakar entre 1955 et 1964, 1945 et 1954, et 1930 et 1944, et ceux nés à Bamako entre 1957 et 1966, 1947 et 1956, et 1937 et 1946, équivalant, à la date des

⁴ Voir Lachaud (1994, 1995), Diouf (1992), Becker *et al.* (1994), Jamal et Weeks (1988), et Claire (1990). Selon Jamal et Weeks (1988), les travailleurs peu qualifiés du secteur formel ont été particulièrement touchés durant la crise économique, subissant d'importantes baisses de leurs salaires réels et des menaces sur la sécurité d'emploi. Lachaud (1995) rapporte que les salaires dans le secteur public malien ont toujours été passablement faibles. Étant donné les longs et fréquents retards de paie dans le secteur public, ces emplois n'étaient pas tellement appréciés par rapport aux autres. Cependant, les avantages associés aux emplois du secteur formel - accès plus aisé aux soins de santé, à la retraite, etc. - étaient souvent cités comme facteurs décisifs dans la décision de ne pas changer d'emploi.

⁵ Selon les données de l'enquête *Insertion*, à Dakar, le pourcentage d'hommes ayant achevé l'école primaire à la date des enquêtes grimpeait de 35 % dans la génération la plus ancienne à 65 % pour la plus jeune ; à Bamako, les chiffres correspondants sont de 32 % à 58 %. Dans les deux villes, l'écart le plus important se situe entre les générations d'âge moyen et les plus âgées. Voir également le chapitre 1.

L'accès à l'emploi dans le secteur moderne

enquêtes, aux groupes d'âges de 25-34 ans, 35-44 ans, et 45-59 ans (Dakar) ou 45-54 ans (Bamako). Les données sont limitées aux hommes vivant dans les deux capitales depuis l'âge de 15 ans, observés avant toute émigration. Les immigrants âgés de 15 ans et plus et les migrants de retour y sont omis. Ces hommes représentent une proportion assez importante dans les deux échantillons. Ainsi, les données sur les non-migrants n'offrent qu'une image partielle de l'accès à l'emploi dans le secteur formel.

Tableau 3.3 : Statistiques descriptives sur l'accès des hommes à un travail salarié dans le secteur formel pour les résidents des villes âgés de 15 ans et plus par génération, pour Dakar et Bamako

	Dakar			Bamako		
	1930-44	1945-54	1955-64	1937-46	1947-56	1957-66
Proportion ayant obtenu ce type d'emploi avant :						
20 ans	22 %	16 %	7 %	20 %	14 %	2 %
25 ans	54 %	43 %	22 %	39 %	32 %	11 %
30 ans	64 %	66 %	33 %	52 %	47 %	17 %
Âge de l'obtention de ce type d'emploi/quartile :						
Premier (25 %)	20½	21½	27	21½	23	n/a
Second (médian)	23	26½	n/a	26½	35	n/a
Troisième (75 %)	41	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Nombre de :						
Hommes à risque	91	151	212	69	119	186
Événements	57	89	53	26	46	25
Émigrations internes avant événement	21	33	42	27	44	47
Notes : "n/a" indique que l'âge par quartile n'était pas atteint à la date des enquêtes. Les données sur les nouveaux migrants et sur les migrants de retour après leur retour en ville, à l'âge de 15 ans et plus, ne sont pas incluses dans ces statistiques.						

Le temps d'accès au secteur formel peut être présenté à l'aide des proportions des hommes n'ayant pas encore obtenu un emploi dans ce secteur,

respectivement à l'âge de 20, 25 et 30 ans. On constate que dans les deux villes, pour les non-migrants, les délais d'accès au secteur formel augmentent sans cesse et, pour la jeune génération, la proportion ayant obtenu un emploi dans ce secteur est de plus en plus faible. Entre les générations intermédiaires et les plus âgées, l'âge médian des hommes ayant obtenu pour la première fois ce type d'emploi a augmenté de 3 ans à Dakar et de 8,5 ans à Bamako, bien que la proportion y ayant accédé avant l'âge de 30 ans soit environ la même d'une génération à l'autre : deux tiers à Dakar, et la moitié à Bamako. Par contre, dans les plus jeunes générations, un tiers seulement à Dakar et un sixième à Bamako décrochaient ce type d'emploi avant d'avoir 30 ans. Les différences entre la génération la plus jeune et les autres sont significatives au seuil de 0,1 % pour les deux villes⁶, alors que les différences entre les générations plus âgées sont négligeables. Ces résultats confirment notre hypothèse initiale (chapitre 1) selon laquelle, dans les deux villes, l'accès au secteur moderne est devenu de plus en plus difficile au cours des dernières années.

ANALYSE MULTIVARIÉE

L'analyse descriptive est insuffisante pour introduire les variables explicatives concernant l'accès à l'emploi formel, et comparer dans une même analyse migrants et non-migrants. Pour cela, nous faisons appel aux régressions à risques proportionnels qui mesurent les déterminants du délai d'attente, pour les hommes âgés de 15 ans et plus, avant l'obtention éventuelle d'un emploi salarié dans le secteur formel.

Deux régressions sont effectuées pour chacune des villes. La première régression (modèle 1, tableau 3.4) mesure les probabilités associées à l'origine socio-économique, telles que le niveau d'éducation atteint, le lieu de naissance, le groupe ethnique et la caste. Elle comprend en outre des variables dépendantes du temps indiquant la période traversée par groupe d'âges, et le statut d'immigrant ou de migrant de retour. Nous reviendrons sur le choix de ces variables lors du commentaire des résultats.

⁶ Selon les tests Mantel-Haenszel qui mesurent la différence entre deux courbes de séjour.

L'accès à l'emploi dans le secteur moderne

La seconde régression (modèle 2, tableau 3.4) mesure les mêmes effets, mais elle comporte, en plus, des variables représentant l'activité courante, c'est-à-dire l'activité à chaque âge jusqu'à l'obtention éventuelle d'un emploi dans le secteur formel. Cela permet de mesurer la probabilité d'une mobilité vers ce secteur à partir d'une période d'études, de chômage ou d'un emploi dans le secteur informel. Comme nous l'avons expliqué plus haut, ces variables sont qualifiées d'endogènes car elles représentent des activités qui peuvent faire partie d'une stratégie de recherche d'emploi dans le secteur formel. Pour simplifier, nous parlerons de modèle endogène. Le tableau 3.4 contient les résultats de ces régressions, ainsi que la répartition du nombre d'hommes-années d'exposition au risque. Les effets des variables explicatives sont exprimés sous forme exponentielle, ce qui illustre les risques relatifs d'accéder au secteur formel, par rapport à la catégorie de référence.

Tableau 3.4 : Résultats des régressions à risques de Cox : l'accès à un premier emploi salarié dans le secteur formel à Dakar et Bamako

Modèle	Dakar			Bamako		
	Hommes-années	Modèle 1 Coef. Sig	Modèle 2 Coef. Sig	Hommes-années	Modèle 1 Coef. Sig	Modèle 2 Coef. Sig
Lieu de naissance (Dakar/Bamako)	3 758			3 452		
Autres zones urbaines	1 993	1,144	1,128	727	1,015	0,970
Zones rurales	3 690	1,099	1,213	4 475	0,783	0,916
Statut de la migration (non migrant)	3 904			3 432		
Nouveau migrant ≥15 ans	676	1,247	1,424 **	856	1,776 **	2,030 **
Migrant de retour ≥15 ans	4 861	1,445 *	1,731 **	4 367	0,856	1,022
Éducation (non scolarisé)	4 699			4 113		
Scolarisé, sans diplôme	549	1,572 *	1,512	1 417	1,715 *	1,676
Diplôme d'études primaires	4 192	4,095***	2,705***	3 125	3,692	2,337***
Ethnie (Wolof/Bambara)	4 122			2 904		
Lébou/Malinké	601	1,308	1,192	1 254	1,120	0,972
Peul	943	0,771	0,845	1 125	1,002	0,818
Toucouleur/Soninké	1 080	1,063	0,953	1 025	0,988	0,940
Mandé/Sonrai	458	1,201	1,193	399	0,712	0,559
Serrer/Minianka	1 218	0,854	0,688 *	436	0,992	1,019
Diola	384	1,164	0,875	—	—	—
Autres ethnies	727	0,721	0,713	1 511	0,773	0,737

Trois générations de citoyens au Sahel

Modèle	Dakar			Bamako		
	Hommes-années	Modèle 1 Coef. Sig	Modèle 2 Coef. Sig	Hommes-années	Modèle 1 Coef. Sig	Modèle 2 Coef. Sig
Caste (non casté)	8 418			7 903		
Griot	491	0,425 **	0,538	195	0,458	0,550
Forgeron	320	0,886	1,037	375	0,790	0,737
Cordonnier	121	0,341	0,405	110	0,915	1,283
Autre	91	1,560	1,838	72	1,369	1,302
Activité (étudiant)	1 474			839		
Apprenti	1 189	---	0,850	1 649	---	0,689
Employé : secteur informel	3 706	---	0,773	3 296	---	0,319 ***
Indépendant ou employeur	637	---	0,209 ***	472	---	0,153 ***
Chômeur : jamais travaillé	436	---	1,545 **	252	---	1,716 **
déjà travaillé	1 704	---	1,447 *	1 953	---	2,370 **
Âge par période						
15-19 ans < 1960	386	0,681	0,746	159	0,969	0,663
1960-64	258	0,373 **	0,349 **	194	1,463	1,076
1965-69	344	0,329 ***	0,348 ***	248	0,696	0,473
1970-74	508	0,230 ***	0,250 ***	370	0,997	0,716
1975-79	504	0,211 ***	0,236 ***	437	0,073 **	0,052 ***
1980-84	409	0,085 ***	0,094 ***	472	0,137 **	0,100 ***
1985-89	---	---	---	53	0,412	0,346
20-24 ans < 1960	192	1,481	1,676	31	1,190	0,840
1960-64	166	1,492	1,463	120	1,808	1,455
1965-69	238	0,665	0,593	184	1,206	1,148
1970-74	363	0,681	0,638	223	1,259	1,017
1975-79	481	0,609 *	0,568 *	356	1,058	0,805
1980-84	548	0,317 ***	0,289 ***	418	0,563	0,418 *
1985-89	432	0,194 ***	0,204 ***	526	0,480	0,316 **
1990-92	---	---	---	68	0,301	0,206
25-29 ans < 1960	58	2,374 **	2,754 **	---	---	---
1960-64	94	0,486	0,667	26	0,973	0,800
1965-69	156	1,025	1,031	112	1,354	0,062
1970-74	179	0,954	0,852	170	0,587	0,688
1975-79	261	[réf.]	[réf.]	195	[réf.]	[réf.]
1980-84	372	0,610 *	0,581 *	321	1,032	0,854
1985-89	531	0,258 ***	0,240 ***	412	0,349 **	0,265 ***
1990-92	---	---	---	300	0,311 **	0,183 ***

L'accès à l'emploi dans le secteur moderne

Modèle	Dakar			Bamako		
	Hommes-années	Modèle 1 Coef. Sig	Modèle 2 Coef. Sig	Hommes-années	Modèle 1 Coef. Sig	Modèle 2 Coef. Sig
30-34 ans	1960-64	80	0,247	0,383	---	---
	1965-69	108	0,603	0,649	24	0,000
	1970-74	148	0,886	0,911	134	0,302
	1975-79	150	0,651	0,622	225	0,000 (a)
	1980-84	221	0,119 ***	0,131 ***	216	0,255 *
	1985-89	349	0,397 **	0,383 **	361	0,296 **
1990-92	---	---	---	190	0,101 **	
35-39 ans	1965-69	76	0,850	1,166	---	---
	1970-74	113	0,000 (a)	0,000 (a)	30	0,000...
	1975-79	140	0,247 *	0,283 *	162	0,000 (a)
	1980-84	172	0,410	0,371 *	274	0,000 (a)
	1985-89	229	0,126 ***	0,157 **	288	0,000 (a)
	1990-92	---	---	---	171	0,390
40 ans +	1970-74	66	0,537	0,564	---	---
	1975-79	186	0,340	0,307	38	1,786
	1980-84	364	0,190 ***	0,250 **	228	0,168
	1985-89	561	0,029	0,026 ***	557	0,136 **
	1990-92	---	---	---	361	0,081 **
<i>Observé :</i>						
<i>Hommes à risque</i>		910	910		746	746
<i>Hommes-années à risque</i>		9 441	9 145		8 654	8 461
<i>Événements</i>		375	372		160	159
Pseudo R2		0,066	0,089		0,087	0,122

Notes : Coef. représente les coefficients du modèle sous forme multiplicative et sont interprétés en termes de risques relatifs par rapport aux catégories de références (omisées dans la régression). Pour les risques nuls, (a) indique les cas d'au moins 50 hommes et 100 personnes-années soumises au risque. Les niveaux significatifs sont : *** P<1 %, ** P<5 %, et * P<10 %. Les catégories de référence sont les 25-29 ans, en 1975-79, nés en ville, qui ont vécu en ville depuis l'âge de 15 ans, non scolarisé, d'ethnie Wolof (Dakar) ou Bambara (Bamako), non casté, et étudiants.

Une surprenante rapidité d'intégration des migrants sur le marché du travail urbain

Deux variables témoignent des effets de la migration sur l'accès à l'emploi dans le secteur formel : le lieu de naissance (en distinguant les natifs de la ville par

opposition aux natifs des zones rurales et d'autres zones urbaines), et le statut migratoire après l'âge de 15 ans (immigrants et migrants de retour, par opposition aux hommes présents à l'âge de 15 ans dans les villes de Dakar et de Bamako, que nous appellerons pour simplifier des non-migrants). Comme nous l'avons expliqué plus haut, ces variables peuvent indiquer deux effets contraires : un effet négatif résultant du désavantage d'être migrant, et un effet positif découlant de la sélection des migrants.

Ces effets contradictoires seraient moins accentués pour les migrants venus s'établir en ville avant 15 ans. Ces individus accompagnaient souvent leurs parents et, pour eux, l'effet de sélection par la migration se situe davantage au niveau de la famille migrante que de l'individu. Beaucoup d'entre eux ont fréquenté l'école en ville et leur famille et eux-mêmes ont eu le temps de développer des réseaux citadins. C'est pourquoi on peut supposer que le lieu de naissance aura moins d'impact que le statut migratoire après l'âge de 15 ans.

Les résultats indiquent que le désavantage du migrant sur le marché de l'emploi formel est plus que contrebalancé par l'effet de sélection par la migration⁷. En effet, les données ne confirment pas la thèse selon laquelle les probabilités du migrant d'accéder au secteur formel seraient affectées par une difficulté plus grande de financer une longue et intensive recherche d'emploi. L'influence de la migration est positive pour tous les migrants à Dakar, et seulement pour les nouveaux migrants à Bamako. Les effets liés au statut de nouveau migrant sont plus accentués (et significatifs) dans les régressions qui tiennent compte de l'activité économique. À Dakar, l'écart entre migrants de retour et nouveaux migrants n'est pas significatif, ce qui suggère que les différences avec les non-migrants ne sont pas dues seulement à l'existence de réseaux sociaux spécifiquement urbains. À Bamako, seuls les nouveaux migrants ont des probabilités plus élevées d'accéder au secteur formel : l'expérience hors de la ville n'a pas constitué pour les migrants de retour un avantage décisif sur les non-migrants. Par ailleurs, les effets supposés du milieu de naissance sont minimes et négligeables dans toutes les régressions.

Deux autres types de régression, que nous ne présenterons pas ici dans le détail, ont été élaborés afin d'examiner plus en profondeur les effets de la migration sur l'accès à l'emploi dans le secteur formel. Tout d'abord, des variables sur la

⁷ Ces résultats vont dans le même sens que ceux du chapitre précédent concernant l'accès au premier emploi.

dernière activité exercée (études, travail ou chômage) par le migrant à son lieu de résidence antérieure, définies séparément pour les nouveaux migrants et les migrants de retour, ont été ajoutées à l'ensemble des variables indépendantes. Les résultats montrent que les effets positifs de la migration concernent les élèves du secondaire ou les étudiants du supérieur juste avant leur arrivée à Dakar ou à Bamako. La sélection par la migration recouvre en fait une sélection par la scolarisation, qui s'ajoute à l'effet du niveau d'instruction proprement dit. Les destinations, nationale ou internationale, ont aussi été testées : les résultats montrent que la destination des migrants a moins d'importance que leur activité à cette destination. En particulier, ce n'est pas tant la migration dans un pays étranger qui augmente la probabilité d'accès au secteur formel que le fait d'avoir fait des études. Bien que les deux villes disposent des meilleures infrastructures scolaires de leur pays, les migrants scolarisés hors de ces villes (essentiellement à l'étranger) ont plus de chances d'intégrer le secteur formel que les non-migrants. Pour les autres migrants qui ont travaillé avant leur arrivée à Dakar ou à Bamako, la probabilité d'accès à ce type d'emploi est assez semblable à celle des non-migrants.

On peut comprendre les différences entre nouveaux migrants et migrants de retour en comparant dans le tableau 3.5, leur activité principale après six mois de séjour à Dakar ou à Bamako⁸. Les structures d'activités ne sont pas les mêmes pour les deux villes (principalement en raison de l'importance du chômage à Dakar et du salariat informel à Bamako) mais les différences selon le statut migratoire sont très proches d'une ville à l'autre. Par rapport aux nouveaux migrants, à Dakar comme à Bamako, les migrants de retour sont davantage intégrés au secteur formel ou bien sont au chômage, et sont beaucoup moins engagés dans d'autres types d'emploi ou dans une formation (études ou apprentissage). Le succès des migrants de retour suggère que nombre d'entre eux retournent à Bamako ou à Dakar seulement après avoir trouvé un emploi (par exemple, lorsque leur employeur les y affecte) ou au moins après avoir été informés des possibilités d'emplois. Il suggère également que plusieurs d'entre eux auraient d'abord émigré afin de se constituer un capital humain (études, formation, etc.), dans une stratégie à long terme qui leur permettrait de trouver un emploi formel dans leur ville d'origine.

⁸ Rappelons que les six premiers mois de séjour des migrants sont exclus de l'analyse. Voir la première note de ce chapitre.

Tableau 3.5 : Activités des migrants six mois après leur première arrivée en ville, à l'âge de 15 ans ou plus, par type de migration

Activités	Dakar		Bamako	
	Nouveaux migrants	Migrants de retour	Nouveaux migrants	Migrants de retour
Employés : - secteur formel	23,0	38,0	24,5	43,1
- secteur informel	11,2	5,4	18,5	13,9
Indépendants ou employeurs	23,5	19,4	28,7	13,9
Étudiants ou apprentis	29,3	9,3	20,3	8,0
Chômeurs	13,0	27,9	8,0	14,6
<i>Nombre d'observations</i>	<i>591</i>	<i>129</i>	<i>477</i>	<i>137</i>

Note : les données sur les migrants de retour sont limitées à ceux qui vivaient à Dakar ou Bamako à l'âge de 15 ans, qui n'avaient jamais travaillé dans le secteur formel avant leur départ, et qui en étaient à leur premier retour dans ces villes.

Le bas niveau de chômage des nouveaux migrants six mois après leur arrivée en ville conforte les hypothèses selon lesquelles ils transigeraient plus rapidement sur leur aspirations pour trouver un emploi, et qu'ils seraient mieux informés des possibilités d'emploi avant leur arrivée. Ces hypothèses sont renforcées par les résultats des régressions qui montrent que l'effet de sélection par la migration agit aussi bien à l'arrivée en ville que six mois après : même s'ils ne trouvent pas immédiatement un emploi dans le secteur formel après leur arrivée à Dakar ou à Bamako, leurs chances d'y accéder restent plus élevées que celles des non-migrants.

Les entreprises formelles valorisent avant tout la réussite scolaire

Les données sur l'éducation sont représentées par deux variables indiquant si l'enquêté a achevé le cycle primaire, ou s'il a simplement fréquenté l'école sans terminer le primaire, par opposition à ceux qui n'ont pas fréquenté l'école du tout. La scolarisation a sans aucun doute un effet positif dans l'accès aux emplois du secteur formel, et les mieux scolarisés sont peut-être aussi plus aptes à entreprendre une recherche active d'emploi (Banerjee et Bucci, 1995). Le niveau d'études devrait donc jouer positivement sur l'entrée dans le secteur formel. Les niveaux de scolarisation élevés ne figurent pas dans les variables

explicatives pour réduire les risques de biais liés à l'endogénéité : en effet, la décision de poursuivre des études secondaires et supérieures fait souvent partie d'une stratégie de recherche d'emploi à plus long terme. Les effets d'une scolarisation supérieure sont déjà mesurés dans les deux régressions par la poursuite des études, parmi les variables qualifiant l'activité économique en cours.

Les résultats confirment nos attentes : dans les deux villes, l'éducation a un effet marqué, positif et permanent sur l'accès à l'emploi dans le secteur moderne. À Dakar comme à Bamako, les hommes ayant achevé le cycle primaire accèdent environ une fois et demie plus vite à un emploi formel que ceux ayant juste fréquenté l'école, et quatre fois plus vite que ceux n'ayant jamais fréquenté l'école. Dans les régressions dites endogènes, l'impact de la réussite scolaire sur l'accès au marché du travail demeure évident, bien que les coefficients diminuent en importance. On note que les effets de l'instruction sont pratiquement du même ordre à Dakar et à Bamako.

Une filière d'accès au secteur formel très cloisonnée

Le lien entre le type d'activité et la probabilité de transition vers un poste du secteur formel est mesuré par des variables dépendantes du temps représentant les périodes : 1) d'emploi dans le secteur informel, 2) d'emploi en tant qu'indépendant ou employeur, 3) d'apprentissage ou d'emploi en tant qu'aide familial non salarié, 4) de première recherche d'emploi, et 5) de chômage après avoir déjà travaillé. Rappelons que les périodes de chômage, comme les autres activités, sont incluses dans le modèle uniquement lorsqu'elles se prolongent au-delà de six mois. La catégorie de référence est constituée des périodes d'études⁹.

Les liens hypothétiques entre les activités courantes et l'accès au secteur formel s'établissent comme suit :

- *Étudiants et chômeurs.* Ces deux groupes devraient avoir les chances de transition les plus élevées. Les études de niveau supérieur constituent

⁹ En raison des limites imposées par les questionnaires, il a été impossible d'établir une distinction entre les emplois du secteur informel supérieur (d'accès difficile parce que demandant un important investissement en formation technique et en matériel) qu'on aurait pu comparer valablement à ceux du secteur formel, et les activités de subsistance d'accès facile (Fields, 1990).

souvent un prérequis pour l'obtention de postes dans le secteur formel. Un grand nombre d'enquêtés ayant poursuivi leurs études après l'âge de 15 ans (et dont les périodes d'études figurent dans les modèles), ont suivi un cycle secondaire, universitaire ou technique ; plusieurs d'entre eux visaient peut-être ainsi un emploi dans le secteur formel. De même, il est probable que les hommes sans emploi sur une longue durée soient les mêmes qui, bien souvent, recherchent un emploi dans le secteur formel ou dans le secteur informel supérieur. À l'opposé, les emplois dans le secteur informel de subsistance ne nécessitent en principe qu'un minimum d'investissements en efforts et en compétences. Ainsi, on peut supposer que les hommes au chômage de longue durée pensent que leur niveau d'études, leurs talents ou leurs autres atouts les conduiront en définitive à la réussite sur le marché du travail. De plus, contrairement aux autres activités, le chômage permet d'entreprendre une recherche d'emploi à plein temps, ce qui augmente de ce fait même leurs chances de succès (Fields, 1990).

- *Emplois indépendants et emplois salariés dans l'informel.* Les hommes qui occupent un emploi, particulièrement en tant qu'indépendant ou employeur, seraient moins susceptibles que les autres d'obtenir un emploi salarié dans le secteur formel. La plupart d'entre eux ayant largement investi dans leur emploi actuel - compétences spécifiques à leur domaine, réputation, commerce, ou réseau établi de fournisseurs et de clients - seraient grandement désorientés s'ils avaient à changer d'emploi. Le revenu de certains dépasse même celui des employés du secteur moderne (Cole et Fayissa, 1991 ; Fields, 1990 ; voir aussi Kannappan, 1985, cité par Williamson, 1988). Par contre, les employés du secteur informel, bien qu'ils possèdent aussi sans doute des compétences spécifiques à leur secteur, ont probablement des salaires et des avantages bien en dessous de ceux offerts par le secteur formel : leurs probabilités de transition vers le secteur formel devraient être plus élevées que celles des indépendants et des employeurs.
- *Apprentissage.* Les effets supposés de l'apprentissage sont moins évidents. Ce type de formation, y compris les emplois non salariés en tant qu'aide familial, est un moyen très répandu pour acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi de bon niveau dans le secteur informel (Bocquier, 1995 ; Becker *et al.*, 1994 ; Lachaud *et al.*, 1994 ; Hemmer et Mannel, 1989), ce qui réduit par le fait même les

probabilités de transition vers le secteur moderne. Cependant, les compétences acquises sont parfois, dans une certaine mesure, transférables entre secteurs, l'apprentissage étant aussi pratiqué dans le secteur formel. Mais les enquêtes ne fournissent pas de critère pour distinguer l'apprentissage selon qu'il a lieu dans le secteur formel ou dans le secteur informel, et il est par conséquent difficile de prédire les conséquences précises de l'apprentissage sur l'accès au secteur formel.

Les résultats confirment nos hypothèses. Dans les deux villes, les indépendants et employeurs affichent la probabilité de loin la plus faible de passer à un emploi du secteur moderne. Leurs chances d'accès à ce type d'emploi sont évaluées à environ un cinquième de celles des étudiants et à 7 % (à Bamako) et 14 % (à Dakar) de celles des chômeurs. Les probabilités des employés du secteur informel de Bamako sont aussi relativement réduites. À Dakar, leurs chances de passer à un emploi du secteur formel se situent en dessous (quoique non significativement) de celles observées chez les étudiants et les apprentis. Dans les deux villes, les probabilités des apprentis ne sont pas significativement plus basses que celles des étudiants.

Ce sont les chômeurs qui présentent les chances de transition de loin les plus élevées. Il n'existe aucune différence significative entre les effets des deux types de chômage (à la recherche d'un premier emploi ou ayant déjà travaillé) dans les deux villes. Lorsque ces deux catégories sont jointes, le modèle montre que l'effet du chômage est considérablement plus élevé que celui des études, la différence étant significative au seuil de 1 % à Bamako comme à Dakar.

À la date des enquêtes, plus de 20 % des hommes de la plus jeune génération (âgée de 25 à 34 ans) étaient sans emploi dans les deux villes, contre environ 10 % des hommes plus âgés (tableau 3.1). La proportion relative de jeunes hommes parmi les chômeurs était encore plus élevée, du fait de la structure par âges et des hauts niveaux de chômage observés chez les hommes d'un peu plus de 20 ans (tableau 3.2). Rappelons que ce sont les jeunes scolarisés qui sont de loin les plus susceptibles d'être chômeurs. Le taux de chômage augmente fortement avec le niveau scolaire : chez la plus jeune génération, il était deux fois plus élevé pour les hommes ayant terminé leurs études primaires que pour les non-scolarisés (26 % contre 13 %) dans les deux villes (voir Lachaud, 1994, pour des conclusions similaires). Parmi les hommes ayant déclaré être sans emploi et n'avoir jamais travaillé avant la date des enquêtes, environ 86 %

avaient terminé l'école primaire et 75 % à 80 % possédaient un diplôme d'études secondaires.

Pour la plupart de ces jeunes instruits, le chômage correspond bien à la recherche d'un emploi dans le secteur formel. Cette recherche peut devenir d'autant plus longue que les offres d'emplois dans ce secteur se raréfient.

Les origines socio-culturelles ont un effet marginal sur le marché de l'emploi formel

Les variables d'ethnie et de caste traduisent l'accès à certains réseaux culturels, sociaux et professionnels qui offrent des renseignements divers sur le marché du travail et qui pourraient jouer un rôle dans l'attribution des emplois aux candidats. Bien que ces effets soient probablement plus marqués dans le secteur informel, où les facteurs familiaux, ethniques et linguistiques peuvent constituer des conditions préalables à l'emploi, ils peuvent également influencer l'accès aux emplois du secteur formel. Des données recueillies à partir d'une enquête nationale malienne sur les activités économiques des ménages a montré que les Bambara - le plus important groupe ethnique du Mali - sont sur-représentés dans les emplois du secteur formel à Bamako (DNSI, 1991a). L'appartenance à une caste peut aussi expliquer les différences dans la formation et l'accès aux activités traditionnelles liées au statut des castes.

Pourtant, nos données montrent que l'ethnie a peu d'impact, tant à Bamako qu'à Dakar, sur les probabilités d'accéder à un emploi salarié du secteur formel. Aucune modalité de cette variable n'est significative à moins de 5 % dans chacune des villes, et le degré de significativité attribué globalement à l'ethnie est nul dans toutes les régressions (tableau 3.4). Pour Bamako, si on compare les Bambara à tous les autres groupes ethniques, l'avantage attendu des Bambara sur le marché de l'emploi moderne s'avère minime et également non significatif.

En ce qui concerne la caste, les *griots* accusent des probabilités considérablement plus faibles d'accéder à un emploi du secteur moderne à Dakar. Bien que les probabilités des autres castes soient individuellement non significatives, un test montre que l'effet combiné des variables représentant la caste est significatif au seuil de 5 % dans le premier modèle. Lorsque les variables sur l'activité sont ajoutées (modèle endogène), le coefficient des *griots* devient non significatif, suggérant que son impact pourrait jouer par

l'intermédiaire de l'accès à d'autres types d'emploi. À Bamako, la place de la caste n'est jamais significative, tant au niveau de chaque caste que globalement, même au seuil de 10 %.

L'ethnie et la caste traitent uniquement de certains aspects des relations familiales et des réseaux d'emploi, et les résultats ne devraient donc pas être interprétés comme une preuve que l'origine sociale ne joue aucun rôle dans l'accès à un emploi dans le secteur formel. Par exemple, les migrants de retour semblent remarquablement bien réussir à pénétrer le secteur formel durant les six premiers mois suivant leur retour : ce succès s'expliquerait en grande partie par les renseignements qu'ils ont pu obtenir de leurs réseaux sociaux et familiaux sur les disponibilités d'emplois. Parmi les hommes accédant au secteur formel pour la première fois, seulement 13 % à Bamako et 18 % à Dakar ont rapporté avoir reçu une assistance de la part de la famille étendue¹⁰, alors qu'un peu plus des trois cinquièmes ont indiqué n'avoir reçu aucune aide. Cela renforce ainsi la conclusion selon laquelle les réseaux sociaux ne joueraient qu'un rôle limité dans l'accès au secteur formel.

Un effet de période plus fort à Dakar qu'à Bamako

Les effets de l'âge et de la période sont représentés par un ensemble d'indicateurs croisant les groupes d'âges et les périodes par intervalles de cinq ans. Parfois, aucune transition n'y figure, avec comme résultat des quotients instantanés tendant vers zéro et un degré de significativité non défini. Afin de faciliter l'interprétation des interactions âge-période du tableau 3.4, on retrouve aux figures 3.1 et 3.2 les diagrammes de Lexis, qui illustrent les quotients instantanés associés au premier modèle (non endogène) respectivement pour Dakar et Bamako.

Les situations économique et politique décrites plus haut sont supposées réduire les probabilités de transition vers un emploi du secteur formel après 1980 environ. L'impact prévu de l'âge englobe l'effet réel de l'âge et les effets de sélection tels que décrits en annexe. Relativement à l'effet réel de l'âge, on estime que les chances de transition sont plus élevées chez les hommes âgés de 20 à 29 ans. Les adolescents sont en général moins susceptibles d'avoir acquis le niveau de scolarisation nécessaire pour accéder à la plupart des emplois du

¹⁰ Lachaud (1994) fait état de résultats similaires pour l'enquête BIT de Bamako en 1990.

secteur formel. Par ailleurs, les hommes plus âgés occupent déjà souvent des emplois stables et bien établis, et de ce fait sont moins disponibles pour entreprendre une recherche d'emploi intensive et à long terme. De plus, ils auraient moins le temps, en cas de succès dans leur recherche, de profiter de leur nouvel emploi avant leur retraite, et donc ne seraient pas vraiment inciter à changer d'emploi.

Les résultats de la régression sont largement conformes à ces hypothèses. Les probabilités d'accéder à un emploi du secteur formel ont diminué substantiellement pour la plupart des groupes d'âges après 1980 environ, et ce phénomène est particulièrement accentué à Dakar. Dans cette ville, les coefficients estimés ont chuté dramatiquement pour presque tous les groupes d'âges entre la période 1975-1979 et la période 1980-1984, et le marché du travail du secteur formel a continué de se détériorer à la fin des années 1980. À Bamako, on constate également que les chances des hommes d'accéder à un emploi dans le secteur formel ont décliné à partir de la fin des années 1970 chez les adolescents, et vers la fin des années 1980 et le début des années 1990 chez les 20 à 34 ans. Pour les hommes de 35 ans et plus, les transitions vers un emploi du secteur moderne sont si rares au cours de toutes les périodes qu'il est difficile d'en dégager des tendances claires. L'analyse de la dernière activité exercée avant la transition vers le secteur formel permet de constater que la proportion d'hommes ayant accédé directement à ce secteur à partir de l'école ou de l'apprentissage plutôt qu'à partir d'un emploi ou du chômage a chuté dans les deux villes à la fois chez les plus vieilles générations et chez les plus jeunes, renforçant davantage la conclusion selon laquelle l'accès à l'emploi dans le secteur formel s'est resserré au cours des années.

En ce qui concerne les effets d'âges, les hommes dans la vingtaine semblent systématiquement plus portés vers le secteur formel que les plus jeunes ou les plus âgés et ce, au cours de toutes les périodes couvertes et dans les deux villes. L'accès à l'emploi dans le secteur formel pour les adolescents des deux villes a commencé à diminuer bien avant 1980. À Dakar, on constate un déclin régulier dans les coefficients durant toute la période d'observation (soit environ 45 ans), bien que le rythme du déclin se soit accentué après 1980. Cette tendance à long terme indique une élévation du niveau d'éducation requis pour l'accès au secteur formel, qui rend la compétition pour obtenir ce type d'emploi plus difficile pour les adolescents. À Bamako, un déclin très marqué dans les probabilités de transition chez les adolescents a été observé durant la deuxième moitié des années 1970, pour s'estomper ensuite.

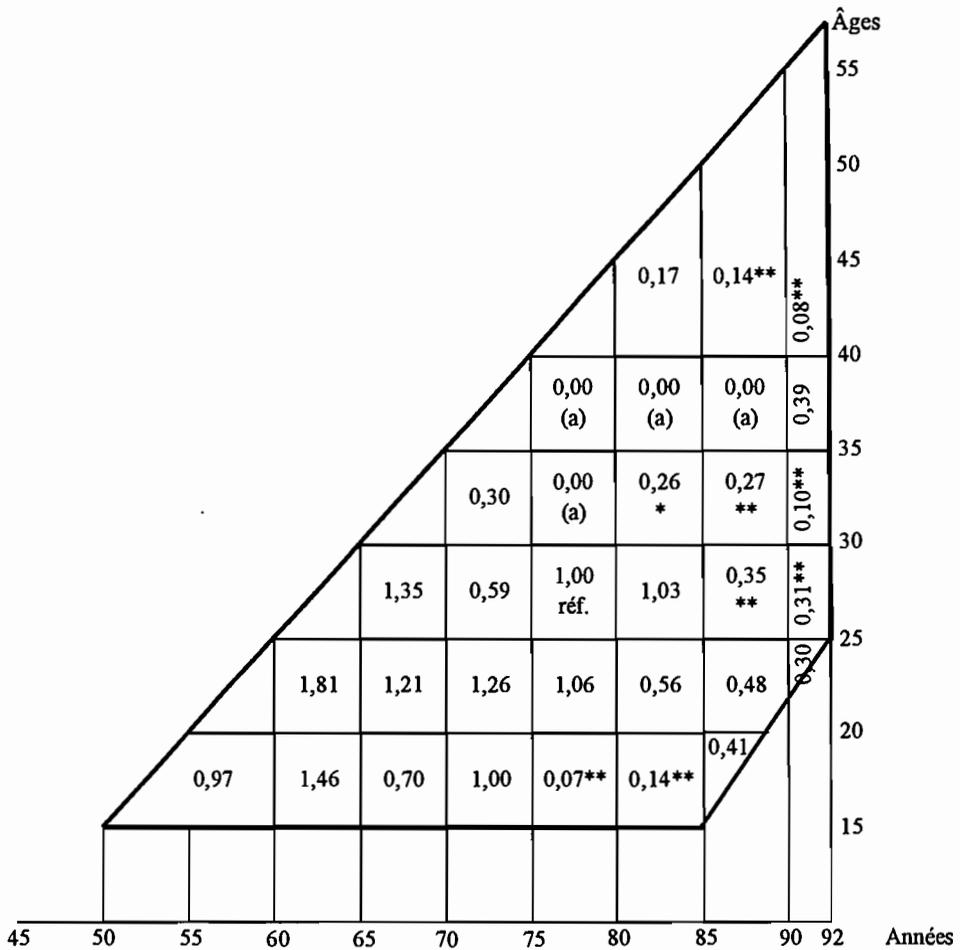


Figure 3.1 : Diagramme de Lexis représentant l'effet combiné de l'âge et de la période pour l'accès à l'emploi formel à Dakar

Note : Pour les risques nuls, (a) indique les cas d'au moins 50 hommes et 100 personnes-années soumises au risque. Les niveaux significatifs sont : *** P<1 %, ** P<5 % et * P<10 %.

Trois générations de citoyens au Sahel

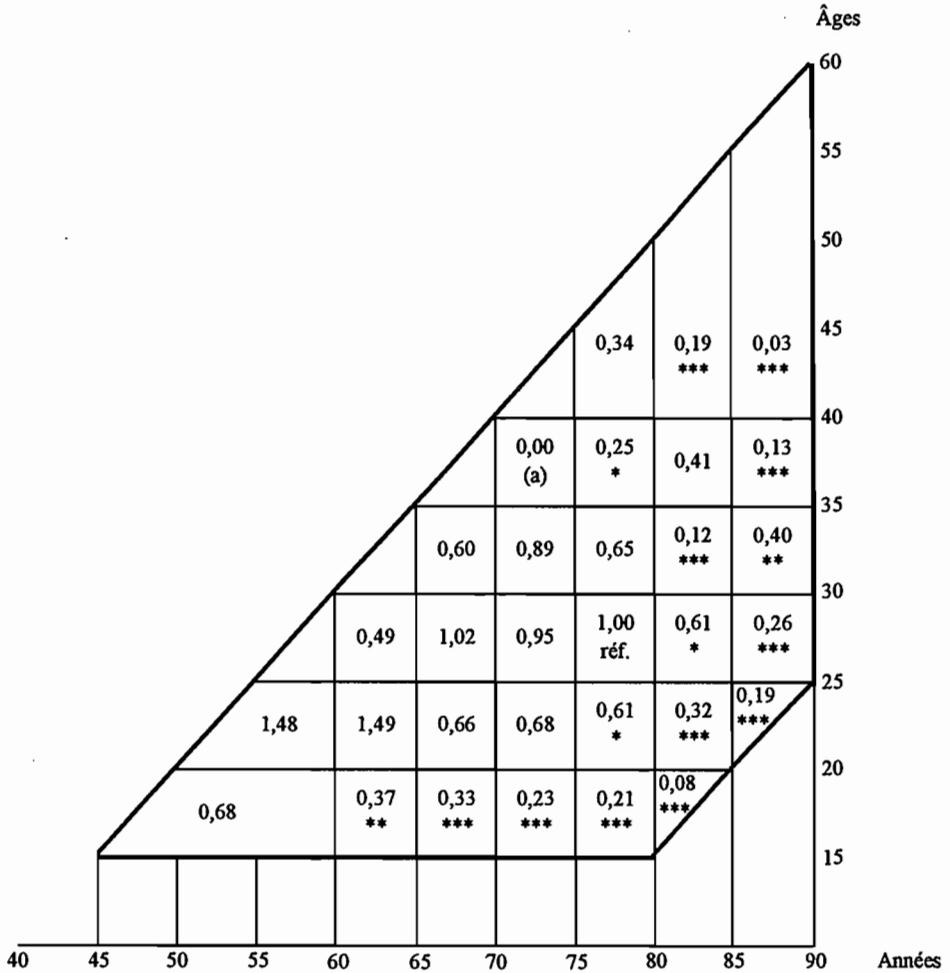


Figure 3.2 : Diagramme de Lexis représentant l'effet combiné de l'âge et de la période pour l'accès à l'emploi formel à Bamako

Note : Pour les risques nuls, (a) indique les cas d'au moins 50 hommes et 100 personnes-années soumises au risque. Les niveaux significatifs sont : *** P<1 %, ** P<5 % et * P<10 %.

En comparaison des effets de l'origine sociale, de l'éducation, du statut migratoire, et des activités courantes, on constate de plus grandes différences entre Dakar et Bamako pour les effets de conjoncture. La conjoncture économique a eu nettement plus d'effets sur le marché de l'emploi formel de Dakar. La chute des probabilités d'accès au salariat formel est à la fois plus brutale et plus significative à Dakar qu'à Bamako.

DES PROCESSUS D'ACCÈS À L'EMPLOI REMARQUABLEMENT PROCHES DANS LES DEUX VILLES

Les résultats des régressions sur l'accès des hommes à un premier emploi salarié dans le secteur formel montrent que les déterminants individuels ont des effets étonnamment similaires à Dakar et à Bamako.

L'ethnie, liée à la culture, à un réseau social et à la connaissance des langues locales, semble n'avoir aucune influence sur l'accès à ces postes. En revanche, l'appartenance à une caste – également liée aux réseaux sociaux ainsi qu'à la formation et l'accès aux emplois de bon niveau du secteur informel – semble avoir un effet à Dakar mais pas à Bamako. Les hommes de 20 à 29 ans affichent, dans les deux villes, des probabilités globales de transition vers le salariat formel plus élevées que les plus jeunes et les plus âgés. Comme on peut s'y attendre, la scolarisation se révèle être un facteur clé pour expliquer l'accès à l'emploi dans le secteur moderne. Les étudiants et les enfants scolarisés de 15 ans et plus, et plus particulièrement les chômeurs, sont davantage susceptibles d'obtenir un emploi dans le secteur formel que les travailleurs indépendants ou les employeurs et, au moins à Bamako, que les employés du secteur informel. Dans l'ensemble, à Dakar comme à Bamako, les résultats confirment l'effet prédominant du capital humain ou des stratégies de recherche d'emploi - les études, l'âge et les activités courantes - sur les variables reflétant les origines sociales et culturelles.

Rien ne confirme que les migrants sont désavantagés pour l'accès aux emplois du secteur formel, une conclusion qui doit cependant tenir compte des effets probables de sélection par la migration. En fait, nos résultats montrent que les migrants de retour réussissent relativement mieux à obtenir un emploi dans le secteur formel, ce qui suggère l'importance de la formation acquise hors de la

ville et peut-être l'importance de la migration d'affectation - la migration vers la ville consécutive à l'obtention d'un emploi. Même les nouveaux migrants ont plutôt bien réussi : après six mois, près du quart d'entre eux étaient employés dans le secteur formel, et seulement 13 % des migrants à Dakar et 8 % à Bamako étaient sans emploi. Ceux qui n'avaient pas obtenu d'emploi dans le secteur formel durant leurs six premiers mois de séjour continuaient quand même d'afficher, toutes choses égales par ailleurs, des probabilités d'accès plus élevées que les non-migrants.

Bien que la sélection par l'émigration - le départ des migrants ayant été incapables d'obtenir un emploi satisfaisant en ville - puisse nous amener à surévaluer la capacité d'absorption des migrants dans l'économie urbaine, il n'en reste pas moins que les résultats donnent l'image d'une surprenante rapidité d'insertion et de succès des migrants sur le marché du travail, autant à Dakar qu'à Bamako. Cette conclusion se confirme par un nombre croissant d'études sur les pays en développement, qui montrent que les migrants ont généralement besoin de moins de temps pour acquérir des emplois qui leur conviennent (Goldscheider, 1983 ; Williamson, 1988 ; Oberai et Singh, 1984 ; Ghatak et Levine, 1993 ; voir aussi Banerjee et Bucci, 1995). Ajoutons, enfin, que l'immigration et l'émigration sont des phénomènes très courants dans les deux villes ; parmi les hommes qui y vivaient à l'âge de 15 ans et qui étaient âgés de 35 à 55 ans à la date des enquêtes, 39 % à Dakar et près de 50 % à Bamako avaient vécu ailleurs pendant au moins six mois durant la période étudiée.

Il semble bien que la migration vers et hors la ville fait partie intégrante des pratiques de recherche d'emploi et des trajectoires de carrière en Afrique subsaharienne. Cela souligne l'inadaptation des formations offertes dans bien des capitales. Pour se constituer un capital humain compétitif, les citadins ont recours à la migration, pour suivre une formation et revenir ensuite avec de meilleures chances sur le marché de l'emploi urbain.

Les effets de période sur l'accès à l'emploi dans le secteur formel se manifestent de façon semblable dans les deux villes. Les probabilités d'accès au secteur formel ont chuté drastiquement dans les années 1980, en particulier à Dakar où l'effet de la crise semble avoir été plus brutal. Cette situation est liée à des gels d'embauche et des réductions de postes dans le secteur public découlant des programmes d'ajustement structurel et à une stagnation dans les secteurs manufacturiers, le tout joint à une faible mobilité des emplois dans le secteur formel. Pour ne citer qu'un exemple, entre les années 1975-1979 et 1985-1989,

les chances des hommes de 25-29 ans d'accéder à un emploi du secteur formel ont diminué de 65 % à Bamako et de près de 75 % à Dakar. Les exigences accrues du marché du travail semblent avoir affecté tous les groupes d'âges et, à l'exception possible des adolescents, il ne semble pas que les chances d'accès au secteur formel des jeunes aient été considérablement plus réduites que celles des hommes plus âgés. Cependant, si les effets d'âges sont faibles, les jeunes ont subi, dans la période des années 1980, la plus grande part des effets du contexte économique difficile, simplement parce que la plupart d'entre eux se trouvaient en position vulnérable - en fin d'études, sans travail stable, etc. - lorsque les gels de l'embauche et les récessions économiques ont fait leur apparition. Étant donné que Dakar offrait plus d'opportunités d'emplois formels jusqu'à la fin des années 1970, les tentatives pour trouver un emploi dans ce secteur y sont aussi plus importantes : en conséquence, l'écart entre la demande et l'offre dans ce secteur n'en a été que plus grand.

CONCLUSION

La présente étude a montré que le marché du travail dans le secteur formel s'est considérablement réduit dans les années 1980. Le secteur informel supérieur (d'accès difficile) a probablement été aussi affecté par la crise économique généralisée - en partie parce que la plupart des emplois qu'on y trouve dépendent de la demande générée par le secteur formel - et n'a pas pu s'accroître suffisamment rapidement pour compenser les pertes d'emplois dans le secteur formel. De plus, la plupart des postes du secteur informel supérieur sont occupés par des travailleurs indépendants ou par des employeurs, et requièrent des compétences et un important capital acquis après l'apprentissage et de longues années de travail et d'épargne, ou encore l'appui d'une famille relativement aisée (Fields, 1990 ; Lachaud, 1994)¹¹. Ainsi, alors que les revenus

¹¹ Les enquêtes *Insertion* montrent dans une certaine mesure le resserrement du marché de l'emploi dans le secteur informel supérieur, ainsi que les difficultés d'accès des jeunes hommes à ces emplois. À la date des enquêtes, la proportion d'employeurs et de travailleurs indépendants tenant une comptabilité a chuté à Dakar, passant de 4,2 % pour la génération d'âge moyen à 3,1 % pour les plus jeunes, et de 4,6 % à 3,6 % à Bamako. Bocquier (1994 et 1996) et Mariko (1996) fournissent des renseignements additionnels, basés sur les mêmes données. Enfin, Lachaud (1995) rapporte, en s'appuyant sur une étude des données de l'enquête BIT de 1990, que l'importance relative du travail "précaire" à Bamako s'est accrue durant les années 1980. L'espoir que le secteur informel puisse compenser le gel des embauches et les

du secteur formel diminuaient, très peu d'opportunités d'emploi relativement bien rémunéré dans le secteur informel étaient accessibles aux nouveaux arrivants en nombre croissant sur le marché du travail.

L'écart de revenus et des avantages divers entre les emplois du secteur formel et les emplois disponibles dans le secteur informel demeure sans doute encore trop important pour que le transfert de main-d'œuvre s'opère facilement du secteur formel vers le secteur informel. La plupart des emplois dans le secteur informel inférieur (d'accès facile) ne présentent que de faibles potentialités d'améliorations des rémunérations à long terme, ce qui réduit leur attrait auprès de la main-d'œuvre qui aspire à un emploi dans le secteur formel.

Les coûts sociaux d'un échec sur le marché du travail ne doivent pas non plus être ignorés. Des ressources financières suffisantes sont nécessaires pour pouvoir quitter le foyer parental et fonder son propre foyer. La capacité d'assumer les frais substantiels d'un mariage et en particulier de subvenir aux besoins d'une épouse et de futurs enfants est souvent un préalable pour fonder une famille. Les chapitres suivants du présent ouvrage montrent les relations fortes entre l'itinéraire professionnel, la mobilité résidentielle et le mariage.

Malgré des différences importantes au niveau de l'activité (le chômage frappe plus durement à Dakar) et de la structure des emplois (le salariat et l'apprentissage dans le secteur informel sont plus importants à Bamako), les déterminants de l'accès au secteur formel sont pratiquement identiques dans les deux villes. Cela est certainement dû à l'existence dans les deux villes de deux filières bien distinctes sur le marché de l'emploi : l'une qui remonte depuis l'école jusqu'au salariat formel, en passant le plus souvent par une période de chômage plus ou moins longue selon la conjoncture économique, et l'autre qui prend son origine dans l'apprentissage et qui mène au statut d'indépendant dans le secteur informel. À Dakar comme à Bamako, le choix d'une filière se fait très tôt, au moment de l'adolescence, lors du choix d'une filière de formation. L'existence de ces filières est bien connue, mais ce qui l'est moins, c'est que ces filières sont dans une large mesure étanches.

Cette absence de différence d'une ville à l'autre dans les mécanismes fondamentaux d'accès à l'emploi est à la fois rassurante et décevante du point de vue des politiques économiques et sociales. D'une part, contrairement à une idée

diminutions d'emploi dans ces villes semble avoir été irréaliste, au moins à court et moyen termes.

L'accès à l'emploi dans le secteur moderne

bien répandue sur les économies africaines, il ne semble pas y avoir de spécificité culturelle qui viendraient perturber ou pervertir le marché de l'emploi urbain. Le secteur moderne privilégie le capital humain de la même façon dans les pays développés qu'à Dakar ou à Bamako. D'autre part, cela laisse peu d'espoir de trouver, dans une ville, les mécanismes régulateurs qui permettraient de résoudre les problèmes rencontrés dans une autre ville. Par exemple, le niveau moins élevé du chômage à Bamako et la relative importance de son secteur informel, n'indiquent par pour autant une solution applicable aux problèmes que rencontre Dakar.

Étant donné l'étanchéité des filières d'accès à l'emploi, il semble bien illusoire de compter sur le secteur informel pour absorber les emplois perdus et les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi formel. Cela d'autant plus que le secteur informel dépend en grande partie de la consommation des revenus acquis dans le secteur formel. Par conséquent, la régulation de la crise ne peut se faire que par un ou plusieurs mécanismes extérieurs au fonctionnement propre du marché de l'emploi de la ville : une intervention de l'État sur le marché de l'emploi (par l'embauche ou par le lancement de projets à forte intensité de main-d'œuvre), une émigration de la main-d'œuvre excédentaire sur le marché du travail (ce qui suppose l'existence d'un autre marché du travail national ou international demandeur de main-d'œuvre), ou encore un apport de revenus extérieurs (transferts des émigrants, subvention de l'État) maintenant la consommation à un niveau suffisant pour entretenir l'emploi dans le secteur informel.

D'autres mécanismes peuvent jouer, mais il semble qu'à Dakar, l'émigration (notamment internationale) et les transferts qui lui sont associés, n'ont pas suffi pour réduire l'impact de la crise, notamment sur le niveau de chômage. En revanche, à Bamako, l'émigration est plus importante et le secteur informel est sans doute moins dépendant du secteur moderne, du fait d'une extraversion plus forte de l'économie de la capitale : jusqu'à une période récente, l'industrie locale contribuait peu à l'économie urbaine, alors que la ville entretenait des liens commerciaux anciens et intenses avec les pays voisins (la Côte d'Ivoire en particulier). Les différences entre les marchés de l'emploi des deux villes ne tiennent donc pas aux mécanismes d'accès à l'emploi dans tel ou tel secteur, mais bien plutôt à l'environnement économique, notamment international, dans lequel se situe chacune de ces villes. C'est du moins une hypothèse qu'il serait intéressant de vérifier à propos d'autres villes des pays en développement.

Bibliographie

- ANTOINE P. *et al.*, 1991. – *L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise*. Vol. 1 : *Méthodologie des enquêtes*. – Dakar, IFAN-ORSTOM.
- ANTOINE P. et MBOUP G., 1994. – "Sénégal", in : TARVER J.D. (ed.), *Urbanization in Africa : A Handbook*. – Westport Connecticut, Greenwood Press, p. 279-297.
- ANTOINE P. et PICHÉ V., 1994. – "L'insertion urbaine à Bamako et Dakar : les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent", *Pop Sahel*, n° 21, p. 48-51.
- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M. et NANITELAMIO J., 1995a. – "Étude de l'insertion urbaine à Dakar", in : ANTOINE P. et DIOP A.B. (éds.), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*. – Paris et Dakar, IFAN-ORSTOM.
- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M. et NANITELAMIO J., 1995b. – *Les familles dakaroises face à la crise*. – Dakar, IFAN-ORSTOM-CEPED, 209 p.
- ANTOINE P., DJIRÉ M. et LAPLANTE B., 1995c. – "Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar", *Population*, vol. 50, n° 1, p. 95-118.
- BÂ A., KONATÉ M.K., KOUAMÉ A., MARCOUX R. et MARIKO S., 1995. – "Méthodologie de la recherche et présentation des données utilisées", in : OUEDRAOGO D. et PICHÉ V. (éds.), *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*. – Paris, Karthala.
- BANERJEE B. et BUCCI G.A., 1995. – "On-the-Job Search in a Developing Country : An Analysis Based on Indian Data on Migrants", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 43, n° 3, p. 565-583.
- BECKER C. et MBODJ M., 1994. – "Dynamiques régionales au XX^e siècle", in : CHARBIT Y. et NDIAYE S. (éds.), *La population du Sénégal*, p. 467-486. – Paris, Imprimerie Jouve.
- BECKER C.M., HAMER A.M. et MORRISON A.R., 1994. – *Beyond Urban Bias in Africa : Urbanization in an Era of Structural Adjustment*. – London, James Currey Ltd.
- BOCQUIER P., 1994. – "L'insertion et l'emploi à Dakar", in : CHARBIT Y. et NDIAYE S. (éds.), *La population du Sénégal*, p. 521-536. – Paris, Imprimerie Jouve.
- BOCQUIER P., 1995. – "Un pied dans la formation et un pas vers la vie active. La formation en entreprise et ses débouchés à Dakar". – Bamako, CERPOD. (non publié).
- BOCQUIER P., 1996. – *Insertion et mobilité professionnelles à Dakar*. – Paris, IFAN/ORSTOM. (Collection Études et thèses).
- CHAU L., 1992. – "Politiques économiques et crises durant les 30 années d'indépendance", *Politique Africaine*, n° 47, p. 31-42.

L'accès à l'emploi dans le secteur moderne

- CHAUDURI T., 1989. – "A Theoretical Analysis of the Informal Sector", *World Development*, vol. 17, n° 3, p. 351-355.
- CLAIRE G., 1990. – "Les problèmes de l'emploi dans l'Afrique subsaharienne", *Mondes en Développement*, vol. 18, n° 71, p. 35-47.
- COLE W. et FAYISSA B., 1991. – "The Urban Subsistence Labour Force : Towards a Policy-Oriented and Empirically Accessible Taxonomy", *World Development*, vol. 19, n° 7, p. 779-789.
- DIARRA S., KOUAMÉ A., MARCOUX R. et CAMARA A.-M., 1994. – "Mali", in : TARVER J.D. (ed.), *Urbanization in Africa : A Handbook*, p. 230-245. – Westport Connecticut, Greenwood Press.
- DIOP M.C., 1992. – *Sénégal : Trajectoires d'un État*. – Dakar, CODESRIA.
- DIOUF M., 1992. – "La crise de l'ajustement", *Politique Africaine*, n° 45, p. 62-85.
- DNSI (Direction nationale de la Statistique et de l'informatique du Mali), 1991a. – "Enquête secteur informel (1989) : analyse préliminaire". – Bamako, Ministère du Plan.
- DNSI (Direction nationale de la Statistique et de l'informatique du Mali), 1991b. – *Recensement général de la population et de l'habitat au Mali. Analyse, Tome 3: Activité économique*. – Bamako, Bureau central de recensement.
- FIELDS G.S., 1975. – "Rural-Urban Migration, Urban Unemployment and Underemployment, and Job-Search Activity in LDCs", *Journal of Development Economics*, 1975, n° 2, p. 165-187.
- FIELDS G.S., 1990. – "La modélisation du marché du travail et le secteur informel urbain : la théorie et l'empirique", in : TURNHAM D. et al. (éds), *Nouvelles approches du secteur informel*. – Paris, OCDE. (Séminaires du Centre de Développement, n° 2).
- GHATAK S. et LEVINE P., 1993. – *Migration Theory and Evidence : An Assessment*. – London, Centre for Economic Policy Research. (Discussion Paper, n° 769).
- GOLDSCHIEDER C., 1983. – "The Adjustment of Migrants in Large Cities of Less Developed Countries : Some Comparative Observations", in : GOLDSCHIEDER C. (ed.), *Urban Migrants in Developing Countries : Patterns and Problems of Adjustment*, p. 233-253. – Boulder Colorado, Westview Press.
- GOREUX L., 1991. – *Ajustement et sous-emploi urbain au Sénégal*. – Dakar. (Symposium national sur l'emploi, Dakar, 15-18 juillet 1991).
- HEMMER C. et MANNEL C., 1989. – "On the Economic Analysis of the Urban Informal Sector", *World Development*, vol. 17, n° 10, p. 1543-1552.
- JAMAL V. et WEEKS J., 1988. – "The Vanishing Rural-Urban Gap in Sub-Saharan Africa", *International Labour Review*, vol. 127, n° 3, p. 271-292.

Trois générations de citadins au Sahel

- KANNAPAN S., 1988. – "Urban Labor markets and Development", *World Bank Research Observer*, vol. 3, n° 2, p. 189-206.
- LACHAUD J.-P., 1989. – *Le désengagement de l'état et les ajustements sur le marché du travail en Afrique francophone*. – Genève, IIES. (Série de Recherche, n° 96).
- LACHAUD J.-P., 1994. – "Les spécificités nationales et le marché du travail urbain", in : LACHAUD J.-P. (éd.), *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*, p. 35-92. – Genève, International Institute for Labour Studies.
- LACHAUD J.-P., 1995. – "Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone : quelques éléments d'analyse", *Revue Tiers Monde*, vol. 36, n° 142, p. 279-302.
- LACHAUD J.-P., RAKOTOBE F. et SAVADOGO E., 1994. – "Accès à l'emploi, mobilité et segmentation", in : LACHAUD J.-P. (éd.), *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*, p. 35-92. – Genève, International Institute for Labour Studies.
- LEE E. et al., 1992. – *Ajustement, emploi et développement au Sénégal : cinq études*. – Genève, ILO.
- MAHARAUX A., 1992. – "Politique d'industrialisation", *Politique Africaine*, vol. 47, p. 70-78.
- MARCOUX R., MORIN R., OUÉDRAOGO D. et GINGRAS L., 1995. – "L'insertion résidentielle à Bamako", in : OUÉDRAOGO D. et PICHÉ V. (éds.), *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*. – Paris, Karthala.
- MARIKO S., 1996. – *L'accès au premier emploi en ville : un moment du parcours de la vie à Bamako (Mali)*. – Montréal, Université de Montréal. (Thèse de doctorat en démographie).
- MEAGHER K. et YUNUSA M.-B., 1991. – "Limits to Labour Absorption : Conceptual and Historical Background to Adjustment in Nigeria's Urban Informal Sector". – Genève, Nations unies. (UNRISD Discussion Paper, n° 28).
- MOLHO I., 1986. – "Theories of Migration : A Review", *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 33, n° 4, p. 396-419.
- OBERAI A.S. et SINGH H.K.M., 1984. – "Les migrations, l'emploi et le marché du travail urbain : Le cas du Penjab indien", *Revue internationale du travail*, vol. 123, n° 4, p. 553-572.
- OUÉDRAOGO D., PICHÉ V., KOUAMÉ A., MARCOUX R. et KONATÉ M.K., 1995. – "Problématique de l'insertion dans les villes africaines : le cas de Bamako", in : OUÉDRAOGO D. et PICHÉ V. (éds.), *L'insertion urbaine à Bamako*. – Paris, Karthala.

L'accès à l'emploi dans le secteur moderne

- PICHÉ V., MARIKO S. et GINGRAS L., 1995. – "L'emploi et l'insertion sur le marché du travail", in : OUÉDRAOGO D. et PICHÉ V. (éds), *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*. – Paris, Karthala.
- ROSENZWEIG M., 1988. – "Labor Markets in Low-Income Countries", in : CHENERY H. et SRINIVASAN T.N. (eds.), *Handbook of Development Economics*, vol. 1, p. 713-762. – New York, North Holland Press.
- STARK O., 1982. – "On Modeling the Informal Sector", *World Development*, vol. 10, n° 5, p. 413-416.
- STARK O., 1991. – *The Migration of Labor*. – Cambridge MA, Blackwell Publishers.
- TODARO M.P., 1980. – "Internal Migration in Developing Countries : A Survey", in : EASTERLIN R. (ed.), *Population and Economic Change in Developing Countries*. – University of Chicago Press - NBER.
- TOKINDANG J., 1995. – *Insertion résidentielle à Dakar*. – Montréal, Université de Montréal. (Thèse de doctorat en démographie).
- UNESCO, 1993. – *L'enseignement fondamental au Mali. Indicateurs 1993*. – Paris, UNESCO-IIEP.
- UNESCO, 1994. – *Statistical Yearbook – 1994*. – Paris, UNESCO.
- VALETTE A., 1990. – "Emploi et nouvelle politique industrielle au Sénégal", *Les Cahiers ORSTOM*, n° 12, p. 83-95.
- WILLIAMSON J.G., 1988. – "Migration and Urbanization", in : CHENERY H. et SRINIVASAN T.N. (eds.), *Handbook of Development Economics*, vol. 1, p. 425-465. – New York, North Holland Press.
- WORLD BANK, 1995. – *World Development Report 1995 : Workers in an Integrating World*. – New York, Oxford University Press.

Annexe

Effet de sélection par la migration et effets d'âges et de périodes

Pour répondre aux questions que nous nous posons sur l'influence du statut migratoire sur l'accès à l'emploi dans le secteur moderne, nous avons établi un modèle statistique particulier (tableau 3.4). La variable dépendante de ce modèle est le temps d'attente *vécu dans la ville* avant l'acquisition d'un emploi salarié dans le secteur formel. On ne tient pas compte du temps vécu hors de la ville. Par exemple, un individu qui aurait vécu depuis l'âge de 15 ans (l'âge minimum dans notre étude) à Bamako jusqu'à l'âge de 24 ans avant d'émigrer hors de la ville, sera pris en compte pendant 9 ans. S'il revient ensuite à Bamako à l'âge de 32 ans et est enquêté à 37 ans, il intégrera à nouveau le groupe à risque mais à la durée 9, jusqu'à la durée 14 (=9+5). Par contre, un immigrant arrivé à l'âge de 21 ans à Bamako et interrogé à l'âge de 27 ans, ne sera pris en compte qu'à partir de 21 ans (durée 0) pendant 6 ans (durée 6), puisqu'il n'a pas vécu à Bamako entre 15 et 21 ans. L'expérience hors de la ville interviendra dans le modèle sous la forme de variables explicatives indépendantes.

La perception des chances de réussite sur le marché du travail urbain influence certainement les décisions relatives à la migration. C'est ce qui détermine la sélection des migrants : ceux qui sont les plus susceptibles de réussir sur le marché du travail des villes sont aussi les plus susceptibles de migrer¹². C'est le cas par exemple des hommes qui, grâce à leurs contacts familiaux, à un précédent et court séjour en ville, ou simplement à une mutation de poste (cas des fonctionnaires en affectation), ont pu acquérir un emploi dans le secteur formel urbain préalablement à leur migration. Dans de tels cas, la migration n'affecte pas leurs chances d'obtenir un emploi, mais au contraire leur décision de migrer se fonde sur la certitude d'obtenir un emploi *avant* de migrer en ville. Il est impossible de modéliser explicitement cet effet de sélection dans les

¹² Par exemple, Sinclair (1978), Papola (1981) et Yap (1977), tous cités par Williamson (1988) ; Rosenzweig (1988) ; Goldscheider (1983) ; Molho (1986). Le fait de limiter les données aux non-migrants ne résoudrait pas le problème de la sélection, la décision de migrer étant aussi de nature endogène. Seulement environ la moitié de la population des villes de Dakar et de Bamako à la date des enquêtes y avait vécu constamment depuis l'âge de 15 ans.

décisions d'immigration, nos enquêtes ne faisant état d'aucun renseignement sur ceux qui n'ont pas migré (ou sur les émigrés qui ne sont pas retournés) en ville.

Pour contourner ce problème, les premiers six mois après l'arrivée d'un nouveau migrant ou d'un migrant de retour vers la ville - la plus courte période de collecte de renseignements sur l'activité - sont omis dans l'analyse. Cette procédure exclut par conséquent les migrants ayant trouvé un travail dans le secteur formel avant leur arrivée. Elle écarte également ceux qui ont été capables de trouver un emploi dans le secteur formel peu de temps après avoir migré, en particulier, les hommes dont le profil les conduit à davantage de succès sur le marché du travail. De cette façon, on réduit l'effet de la sélection sur les coefficients estimés. La migration vers la ville après l'âge de 15 ans est indiquée par une variable dépendante du temps, avec deux modalités représentant les nouveaux migrants et les migrants de retour. Les variables indiquant le groupe d'âges et la période traversée permettent de contrôler le temps passé hors de la ville. Les effets de la migration avant l'âge de 15 ans sont mesurés par des variables sur le lieu de naissance.

La sélection par la migration est susceptible d'influer fortement sur les effets de l'interaction âges-périodes de deux manières. Premièrement, l'immigration et l'émigration pourraient avoir un effet modérateur sur le marché du travail en amenuisant les conséquences des changements économiques à court et long termes. Les conséquences de la crise en ville, au plan du chômage et des revenus, seraient atténuées par l'émigration temporaire ou permanente, ainsi que par la réduction de l'immigration. Ainsi, les effets des changements exogènes ou macro-économiques sur les besoins en main-d'œuvre devraient être en partie compensés par les changements dans le stock de main-d'œuvre disponible. Du fait de cet ajustement, les effets de la période de conjoncture que nous avons observés tendront à être sous-estimés.

Deuxièmement, l'émigration consécutive à un échec sur le marché de l'emploi est susceptible d'être corrélée à l'âge à cause de ce qu'on pourrait appeler l'effet du "travailleur découragé". Il est probable que de nombreux jeunes rechercheront activement un emploi dans le secteur formel. S'ils n'y parviennent pas, ils se résoudront à l'échec après un certain temps et les probabilités qu'ils quittent la ville par la suite augmenteront. Dans un tel cas, les hommes plus âgés, qui ont généralement passé plus de temps en ville, seront en plus grande majorité des hommes qui ont réussi sur le marché du travail. Les effets de

sélection des migrants sont ainsi susceptibles d'être plus prononcés chez les hommes âgés que chez les plus jeunes.

Pour contrôler cet effet, nous avons croisé systématiquement les périodes avec les groupes d'âges traversés par les individus, comme on va l'expliquer maintenant. Les effets d'âges et de périodes sont représentés par des variables indiquant l'interaction entre groupes d'âges et périodes, par intervalles de cinq ans. Chaque année vécue par un individu est située dans le temps par rapport à ces catégories : un homme de 22 ans en 1984 se trouve dans le groupe d'âges des 20-24 ans durant la période 1980-1984 ; l'année suivante, il sera toujours dans le groupe d'âges des 20-24 ans mais dans la période suivante 1985-1989 (voir les deux diagrammes de Lexis présentés dans le texte).

La combinaison de l'âge et de la période a été choisie pour deux raisons. Premièrement, la nature rétrospective de ces enquêtes signifie que l'échelle d'âge des hommes dans les échantillons change systématiquement au cours du temps. À titre d'exemple, à la date de l'enquête de Dakar vers la fin de 1989, l'âge des hommes du groupe à risque variait de 25 à 59 ans ; en 1964, il variait de 15 à 34 ans. En tenant compte de l'interaction entre âges et périodes, on a tenu compte des changements dans la composition par âge. On peut donc distinguer les effets d'âges (pour une même période) et les effets de périodes (pour un même groupe d'âges).

Deuxièmement, il est préférable d'appliquer les effets des périodes aux hommes de même âge de façon à éviter tout biais de sélection par l'âge. La sélection par l'âge tient compte de facteurs difficiles à saisir par les enquêtes tels que le dynamisme propre d'une personne, son réseau familial, ou la qualité de son éducation, et qui peuvent influencer ses chances de succès sur le marché du travail. Les hommes les plus favorisés par ces facteurs trouveront plus rapidement un emploi dans le secteur formel. C'est pourquoi les hommes toujours soumis au "risque" à un âge plus avancé – qui n'ont jamais été employés dans le secteur formel – seront en majorité des hommes dont les caractéristiques seront moins susceptibles de les conduire au secteur formel. Ainsi, l'effet de la sélection en fonction de l'âge devrait agir en diminuant la probabilité observée d'accéder au marché du travail pour les âges les plus avancés.

Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ (éds)

TROIS GÉNÉRATIONS DE CITADINS AU SAHEL

Trente ans d'histoire sociale
à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop



© L'Harmattan, 1998
ISBN : 2-7384-7274-5

Collection « Villes et entreprises »
dirigée par Jean Remy

**Philippe Antoine, Dieudonné Ouédraogo
et Victor Piché (eds)**

Trois générations de citadins au Sahel

Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop

L'Harmattan
5-7, rue de l'École Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9